RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Le concours se déroulera du 6 juillet 2023 à 16 h et se termine le 8 juillet 2023 à 23h59 sur notre site Web.

2. Participation sur le site Web du journal Le Manic. (14 ans et plus)

3. Le tirage du gagnant se fera au hasard le lundi 10 juillet 2023 à 10 h dans les bureaux du journal Le Manic.

4. Pour être éligible, le formulaire d’inscription doit être rempli correctement et la photo doit contenir la personne inscrite dans le formulaire.

5. Une photo jugée inadéquate, offensante, irrespectueuse ou explicite entrainera le rejet de la participation.

6. Il y aura 10 gagnants qui se mériteront les prix suivants :

Un laissez-passer week-end pour l’édition 2024 du festival Eau Grand Air de Baie-Comeau 2024.

7. Le gagnant sera joint par téléphone et sera dévoilé au public dans le journal Le Manic et ses plateformes numériques.

8. Le gagnant recevra son prix par courriel dès que la billetterie 2024 sera disponible.

9. Le prix est conditionnel à la tenue de l’événement en 2024 et ne pourra être remplacé ou monnayé.

10. Le gagnant doit consentir à ce que son nom et/ou sa photo, notamment sa photo et/ou et sa voix soient utilisés à des fins publicitaires relatives à ce concours, et ce, sans rémunération.

11. Les employés du groupe de presse Les Éditions Nordiques 2007 Inc. ainsi que leur conjoint(e) ne peuvent participer au concours.

12. Un différend quant à l’organisation ou à la conduite d’un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu’il soit tranché. Un différend quant à l’attribution d’un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d’une intervention pour tenter de le régler.